

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1404)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 191

présenté par
M. Margueritte

ARTICLE 7

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« la condition d' »

le mot :

« l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.